

**L'Université de la Finance<sup>®</sup> vous propose une formation inédite**

**Maîtrise des dispositifs d'épargne dans l'entreprise**

**Programme**

- Les dispositifs réglementaires accessibles dans l'entreprise (PEE, PERCO, intéressement, participation, abondement)
- Les impacts comptables et fiscaux dans l'entreprise
- Les nouveaux dispositifs issus de la loi PACTE : les PER
- Les notions financières fondamentales (rendement, risque, gestion collective OPC) et la méthodologie d'analyse des supports proposés dans l'entreprise.

**Moyens pédagogiques**

- Un module pratique d'une journée (en centre ou à distance)
- Formation alternant phases théoriques et pratiques
- Remise à chaque stagiaire des supports de cours et des outils essentiels

## Tarification et prise en charge

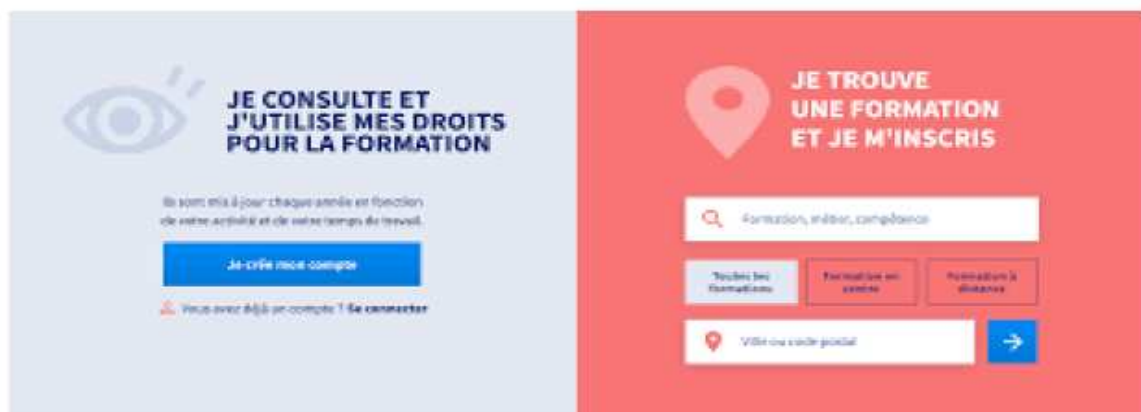
- Forfait de 590 € TTC par session d'une journée
- Formation éligible au CPF



100% éligible  
au CPF

- **Prise en charge intégrale** possible avec prérequis \* via l'application [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

\* Action de formation dispensée aux créateurs et repreneurs d'entreprise, mentionnée à l'article 1 du Décret n° 2018-1338 du 28 décembre 2018



- Consultez vos droits acquis dans l'application et tapez le mot EPARGNE

## Contacts et informations

Par internet via notre site [www.universite-finance.com](http://www.universite-finance.com)

Joindre directement le formateur au 05 56 32 30 52



EREVAL Finance est enregistrée sous le numéro d'activité 72 33 06930 33 auprès du préfet de la région Aquitaine, ainsi qu'au DATADOCK.